

30.—Recettes et dépenses ordinaires per capita des gouvernements provinciaux pour leurs années fiscales respectives, 1931 à 1937.

NOTA.—Les chiffres per capita sont calculés d'après les statistiques de la population qui figurent à la page 104. Voir aussi la note en tête du tableau 29. Les chiffres pour les années 1871-1930 sont donnés à la p. 953 de l'Annuaire de 1939.

Année.	Ile du Prince-Ed.	Nou-veau-Ecosse.	Nou-veau-Brunswick.	Québec.	Ontario.	Mani-toba.	Saskat-chewan.	Al-bertha.	Colom-bie Britan-nique.	Moyen-ne de toutes les provin-ces.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
RECETTES ORDINAIRES.										
1931.....	13-06	15-80	14-66	14-48	15-85 ¹	19-77	15-56	21-46	34-56	17-27 ²
1932.....	13-55	17-10	15-73	13-52	19-86 ³	22-18	14-21	18-23	36-48	18-13 ²
1933.....	14-19	15-35	13-55	11-22	19-02	19-49	17-36	20-62	32-77	17-31
1934.....	15-57	16-91	13-67	10-28	16-93	19-64	16-72	20-08	31-20	16-22
1935.....	17-26	25-89 ⁴	15-12	11-49	8-42 ⁵	22-63	16-41	20-67	34-84	14-68 ²
1936.....	18-68	23-91	16-85	13-08	24-48	23-09	19-16	21-55	38-69	21-09
1937.....	19-68	26-02	21-89	15-29	28-86	24-01	19-58	26-66	42-05	24-15
DÉPENSES ORDINAIRES.										
1931.....	16-51 ⁶	15-97	16-57	14-22	15-98 ¹	20-70	19-74	24-61	40-25 ⁷	18-38 ²
1932.....	14-35 ⁶	17-41	16-70	13-72	20-45 ³	22-18	20-44	25-20	46-50	19-77 ²
1933.....	15-64 ⁶	18-45	13-74	13-52	18-89	22-23	17-98	23-44	36-75	18-77 ²
1934.....	18-62 ⁶	19-37	15-14	12-13	28-54	19-70	18-22	22-56	31-71	20-11 ²
1935.....	21-48 ⁶	27-59 ⁴	16-76	13-11	11-27 ⁶	22-41	19-46	22-94	33-25	16-57 ²
1936.....	18-05 ⁶	23-63	17-83	13-70	28-09	22-92	20-29	23-69	35-20	22-50 ²
1937.....	20-98 ⁶	25-90	21-82	14-02	26-35	23-62	20-91	26-56	38-46	22-79 ²

¹ Moins l'intérêt payé par la Commission Hydroélectrique. ² Voir renvois relatifs aux chiffres de chaque province. ³ Extrait des comptes publics de l'Ontario. ⁴ Quatorze mois. ⁵ Cinq mois. ⁶ Comprend les dépenses au compte capital non séparables. ⁷ Comprend le fonds d'amortissement pris aux dépenses capitales (dépenses à même le revenu).

Sous-section 2.—Actif et passif des provinces.

Dette obligataire des provinces.—La plus grande partie du passif des provinces est représentée par la dette obligataire, payable au pays et à l'étranger. Le montant global de cette dette s'élevait à \$1,533,524,253 en 1938 comparativement à seulement \$218,875,927 en 1916, une augmentation de plus de 600 p.c. en 22 ans. Outre cette dette obligataire, il y a aussi des bons du Trésor au montant de \$229,361,796 en 1938. La rapide croissance de la dette obligataire des provinces s'explique en grande partie par l'étatisation de services publics, tels que l'hydroélectricité en Ontario, l'extension des grandes routes et l'amélioration de la voirie dans toutes les provinces (les obligations courantes pour les travaux de voirie, en 1938, s'élevaient à \$639,658,405), et la participation aux activités industrielles, ainsi qu'au bien-être public et social. Pour faire face à ces dépenses, le revenu courant n'est pas suffisant. Les emprunts, tout en augmentant la dette publique, sont dans l'ensemble considérés justifiables parce que les services publics, dans la plupart des cas, sont maintenus à même les revenus qu'ils produisent et rapportent assez pour couvrir en même temps l'intérêt sur la dette encourue par leur construction, et l'actif provincial est généralement assez solide pour protéger les engagements de capitaux nécessaires aux autres services requis pour développer le pays.